

Un jugement définitif

«Je me suis dit que j'avais peut-être encore des choses à apprendre en prison»

Itinéraire d'une condamnée
Épisode 4

Condamnée pour tentative de meurtre par la Cour d'appel, Sophie* renonce à recourir au Tribunal fédéral. Elle apprend à vivre avec la perspective d'une détention prolongée.

Flavienne Wahli Di Matteo

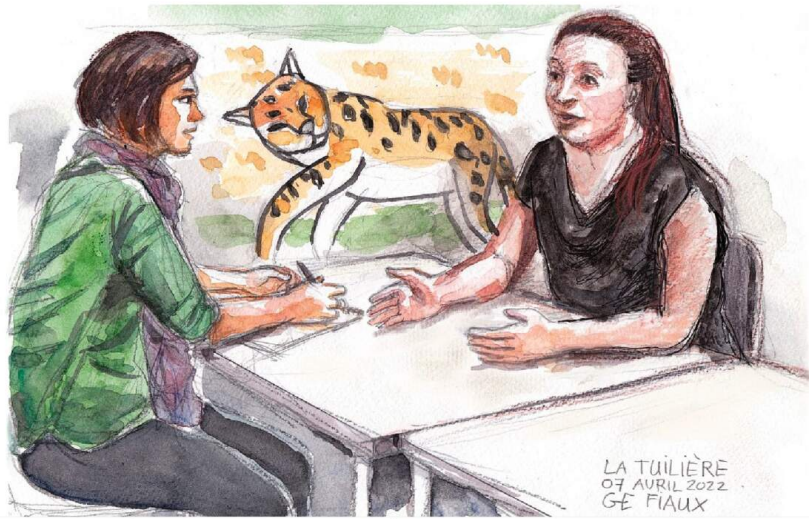
Nous retrouvons Sophie* à un carrefour de son périple pénal. Le 14 février - «tout un symbole», ironise celle qui a été jugée pour agression sur son compagnon d'alors -, elle a reçu un courrier très attendu: les 45 pages de jugement motivé de la Cour d'appel pénale.

Jusqu'à cette lettre, elle savait seulement, par un «dispositif» laconique tombé mi-novembre, que les juges du Tribunal cantonal la condamnaient à 4 ans et demi pour «tentative de meurtre», au lieu de 20 mois pour «lésions corporelles simples qualifiées» prononcées en première instance.

L'épaisse liasse retrace le cheminement ressassé à toutes les étapes de la procédure, depuis le soir d'août 2020 où Sophie a été incarcérée pour s'en être prise à Toni*, armée d'un couteau à pain.

Lourde décision

Le destin de la jeune Vaudoise s'égraine, tel un funeste mantra: enfance chahutée, jeunesse tumultueuse, violences subies, violences rendues, alcool, trop-plein, coups de couteau, prison, procès, fragilité psychique (retenue à décharge), prise de conscience considérée comme relative (retenue à charge), bon comportement



Au parloir de la Tuilière, sous le regard d'un fauve accroché au mur, Sophie se projette vers un avenir à deux vitesses: un élargissement de régime au sein de la prison puis une possible conditionnelle, dès l'été 2023. GILLES-EMMANUEL FIAUX

«Je n'ai pas eu besoin de beaucoup réfléchir, j'ai renoncé à recourir. Au Tribunal fédéral, les juges auraient simplement évalué si le jugement était correct du point de vue du droit.»

Sophie*

en détention (neutre sur l'appréciation de la peine).

Avec son avocate, Sophie attendait ce document pour décider d'un recours au Tribunal fédéral. Cette fois, la balance était entre les mains de la prévenue. Sur un plateau, le désir de crier «sa vé-

rité». Sur l'autre, l'acceptation d'une sentence repoussant l'horizon d'une éventuelle libération conditionnelle à août 2023. Mais ouvrant sur un régime carcéral plus souple et de possibles sorties. «Et moi, tout ce que j'attends, c'est de revoir mon chien...»

«Je n'ai pas eu besoin de beaucoup réfléchir, j'ai renoncé à recourir. Bien sûr, il y a eu une phase où je me suis dit que ce n'était pas juste, que je n'étais pas dans un bon jour lors de l'audience d'appel. Mais au Tribunal fédéral, les juges auraient simplement évalué si le jugement était correct du point de vue du droit. Je me suis dit que j'avais peut-être encore des choses à apprendre en prison.»

Pourtant, depuis le premier jour, elle lutte afin de repousser la gravité de l'inculpation qui ba-

laira son casier judiciaire à sa sortie. «Ce qui m'importe, au final, c'est que moi, je sache quelle était mon intention. Et que Toni le sache.»

Il a fallu encore patienter des semaines avant que le jugement ne devienne «exécutoire» et ouvre les perspectives tant espérées. Cette décision a été communiquée le 1^{er} avril. «Je suis abonnée aux dates symboliques», rit-elle.

Guide touristique en prison

Au parloir de la Tuilière, son visage apparaît pour la première fois sans masque. Les traits dépourvus de maquillage sont un peu tirés, le t-shirt noir. Simplicité, jusqu'aux ongles nus dont elle gratouille parfois le rebord. Un brin de nervosité, peut-être,

derrière cet état d'esprit qu'elle s'efforce de ramener constamment au positif.

Sa nature espiègle n'est pas émoussée. Piques ironiques, autodérision, éclat de rire impromptu avec une codétenue en conversation avec sa mère, un peu plus loin dans la salle grise. Le regard devient fier en évoquant la venue récente de la Commission des visiteurs de prison du Grand Conseil. «J'ai fait la guide touristique. On a bien discuté, j'ai abordé des sujets qui me tenaient à cœur. Les députés m'ont dit que c'était rare de converser avec un détenu de cette manière.»

Le 1^{er} avril toujours, les dernières restrictions liées à la pandémie sont tombées. Un vent de renouveau pour aider à tenir, à ne pas penser à ce temps qui s'allonge.

«Il y a davantage d'activités. Nous allons avoir un tournoi de tchoukball la semaine prochaine. L'autre soir, on nous a projeté un film, suivi d'un débat. Nicole Niquille est venue nous voir, il y aura Alexandre Jollien en octobre. On m'a aussi autorisée à participer à un atelier de développement professionnel et personnel. Les gens ont une idée de la prison tirée de films. À la Tuilière, on est loin de cela. Il y a un côté très humain.»

De l'humain, Sophie a récemment pu en savourer davantage que les gestes de réconfort qu'échangent parfois les détenues entre elles. «J'ai eu un parloir familial avec mon papa hier! On a pu passer trois heures ensemble et sans masques. On a enfin pu se prendre dans les bras, pleurer, manger ensemble. Cela faisait plus d'une année qu'on n'avait pas pu se toucher. Il ne voulait plus me lâcher.»

Attendre encore...

Le prochain objectif, c'est d'obtenir les fameux «congrès», qui peuvent être accordés une fois le premier tiers de la peine purgée. Considérée comme délinquante dangereuse, Sophie devra d'abord se soumettre à l'évaluation d'une commission interdisciplinaire: «Des criminologues vont évaluer mes risques de fuite et de récidive. C'est ça qui est épuisant: les faits reprochés jouent beaucoup sur les possibilités de sorties. Ils doivent rendre un dossier début juin.»

La perspective de cette attente supplémentaire déclenche un soupir: «Je pensais bien que ce ne serait pas pour tout de suite. Mais j'espère que ce serait un peu plus rapide. Quand je pourrai sortir, je passerai les premières heures avec mon chien. C'est son contact qui me manque le plus.»

* Prénom d'emprunt

** «24 heures» continuera de suivre Sophie dans son parcours pénal, au fil des étapes de la procédure.

Une journée pour aider les communes à mieux s'occuper des familles

Politique de l'enfance

Deux associations réunissent 60 municipaux pour leur permettre d'y voir clair dans les prestations destinées aux 0-16 ans.

Beaucoup de municipales et municipaux peinent à s'y retrouver dans la jungle des prestations en faveur des enfants, des adolescents ou des familles. C'est le constat de Michèle Theytaz Grandjean, secrétaire générale de Pro Familia Vaud, et Raphaëlle Deshayes, responsable d'aprimo pour la Suisse romande. Les deux spécialistes ont donc eu l'idée de réunir une soixantaine d'élus, ce mercredi 13 avril, pour une demi-journée thématique consacrée «sensibiliser les communes et rapprocher les prestations des familles».

«On crée des liens»

«Le dispositif dédié aux 0-16 ans et à leurs parents est impression-

nant dans le canton, mais les structures n'ont pas toutes les moyens de se rendre visibles. Souvent, elles n'ont pas d'équipe dédiée à la communication puisqu'elles sont en partie composées de bénévoles.

De l'autre côté, les municipaux ne peuvent pas être au courant de tout, tout le temps, observe Michèle Theytaz Grandjean. En réunissant tout le monde, on crée des liens, on donne des idées. Avec un point important: toutes les prestations présentées sont reconnues et la plupart sont financées par le Canton. Les communes peuvent donc développer leur dispositif à moindres frais.»

L'après-midi se déroule en deux grandes parties. D'abord deux courtes conférences pour évoquer «la transversalité des politiques de l'enfance» sur la base d'exemples concrets. «Cela afin de montrer comment les différents services d'une Commune peuvent et doivent travailler ensemble en faveur des familles», indique Raphaëlle Deshayes. Ensuite, un speed meeting et un par-

lance découverte pour faire connaissance avec 25 prestations, du soutien à la parentalité au développement de l'enfant en passant par l'accompagnement des adolescents.

«La palette est très large et se veut applicable quelle que soit la taille de la commune. L'idée, c'est d'avoir des prestations faciles à mettre en œuvre et qui n'alourdisent pas les finances communales. Nous avons pensé cette rencontre comme un outil pratique, une plateforme dans laquelle les participants viennent piocher», résume Raphaëlle Deshayes.

Objectif: une édition tous les deux ans

Une première édition avait eu lieu en 2019 avec quinze prestations. Le but serait d'organiser l'événement tous les deux ans. «Ça permet aussi aux associations de se rencontrer et de dialoguer. Plus le dispositif est connu, plus il profite aux familles», termine Michèle Theytaz Grandjean.

Romarc Haddou

Camille doit rester en Suisse pour l'instant

Justice

L'adolescente a été retrouvée en mars près de Morges, plus de dix ans après avoir été enlevée par sa mère. Les juges vaudois ont rendu une décision provisoire: elle n'ira pas chez son père en France.

Le mois passé, les médias français ont révélé une surprenante histoire survenue dans la région de Morges. Camille - enlevée il y a plus de dix ans par sa mère en France - a été localisée lors d'un banal contrôle routier. La justice a ensuite pris le relais. La mère a été incarcérée et Camille a été confiée à la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du Canton de Vaud.

Mais la justice de paix devait encore faire un choix important concernant Camille, qui a maintenant 16 ans. Est-ce que la jeune Française doit rester en Suisse ou repartir en France auprès de son père? La justice vaudoise a rendu une décision provisoire, annonce *l'ematin.ch*. Pour le moment, Camille ne va pas retrouver son père



Camille a été enlevée à l'âge de 5 ans en France par sa mère. Sa photo avait été diffusée sur des sites d'enfants disparus.

mais elle restera en Suisse, sous curatelle. «Il s'agit d'une décision rendue en matière de mesures provisionnelles - qui pourront donc être modifiées ultérieurement», précise M^{re} Benjamin Schwab, avocat de la mère.

«Qu'on me rende ma fille!»

Le père de Camille a réagi auprès du média en ligne: «J'ai subi les pires horreurs. Je ne m'attendais pas à un miracle, mais en toute logique, il fallait renvoyer tout cela en France. Qu'on me rende ma fille! Elle est née en France, je suis Français de sang et de sol et je suis son père», assure-t-il. Le père et

la fille - qui avait 5 ans lors du rapt - sont séparés depuis onze ans, et Camille a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas le rencontrer.

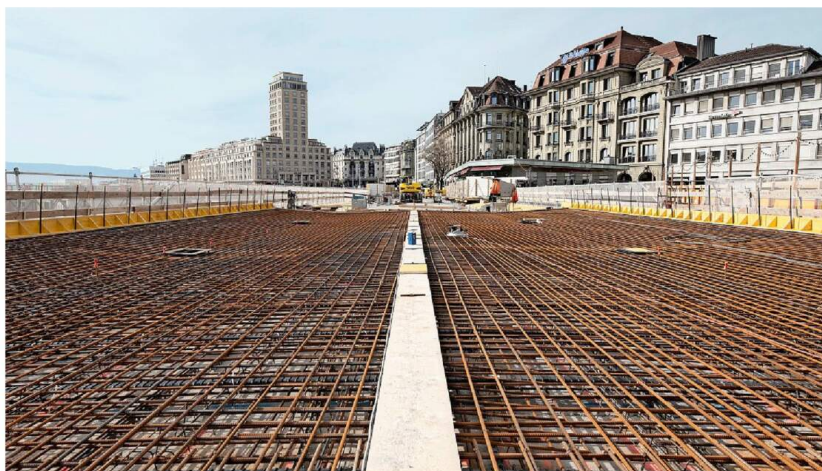
La France demande par ailleurs l'extradition de la mère. M^{re} Benjamin Schwab confirme son opposition: «Elle est actuellement en cours. Une décision formelle sera rendue par l'Office fédéral de la justice à ce sujet. En parallèle, une procédure est actuellement pendante au sein du Tribunal pénal fédéral au sujet de la détention de ma mandataire ordonnée par l'Office fédéral de la justice; une décision sur recours devrait ainsi intervenir prochainement.» Sonia Imseng



Consultez l'annuaire



Chantier à Lausanne



Après avoir mis le pont «à nu» sur sa partie supérieure, il s'agit désormais de couler le nouveau béton. FLORIAN CELLA

Le Grand-Pont comme vous ne l'avez jamais vu

L'ouvrage de 1844 est fermé à toutes les circulations depuis janvier pour des travaux d'assainissement importants. Réouverture pour les fêtes de fin d'année.

Laurent Antonoff

Imaginez un cortège de 100 camions, transportant chacun 10 mètres cubes de béton. C'est le volume de matériau qui a déjà été évacué du Grand-Pont dans le cadre des travaux d'assainissement de l'ouvrage construit en 1844.

Commencés en janvier, ils se termineront en novembre. «Nous avons passé les étapes les plus difficiles, et nous sommes dans les délais», assure Patrick Etournaud. Il est le chef du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics. L'objectif: que les commerçants vivent des fêtes de fin d'année 2022 sans plus aucune perturbation.

De la surface du pont, il ne reste pratiquement plus rien. Elle a été entièrement démolie, trois mois après. Les ouvriers, qui sont une vingtaine à s'activer sur le site chaque jour, sont allés au plus près du sommet des arches.

«Nous sommes désormais à une quarantaine de centimètres», précise Cyril Gerbino, le chef de projet. Il a aussi fallu enlever les anciennes dalles qui supportaient les rails du tram. Par endroits,



La fibre optique passe dans des tuyaux neufs. FLORIAN CELLA

d'anciennes armatures datant du second élargissement du pont en 1933 affleurent encore comme d'ultimes vestiges du passé.

Tonnes de cuivre retrouvées

Après avoir mis le pont «à nu» sur sa partie supérieure, il s'agit désormais de couler le nouveau béton. Cela se fera en six étapes. Mardi matin, la troisième était déjà en cours de réalisation. La fibre optique, qui courait tout au long des 170 mètres du pont dans deux anciennes canalisations, a été glissée dans de nouveaux tuyaux en plastique sans aucune interruption de service.

«En creusant, nous avons aussi trouvé quatorze câbles en cuivre, dont la plupart ne servaient plus à rien depuis longtemps. Il y en avait des tonnes», raconte Cyril Gerbino. Ce cuivre a été revendu.

Démolir, reconstruire mais aussi assainir. En raison d'importantes infiltrations d'eau, les par-

ties historiques du Grand-Pont ont souffert. Il faut grimper sur les échafaudages, au plus près des arches, pour s'en rendre compte. Les coulures de calcaire souillent la maçonnerie.

Gommage

Des bâches retenant l'eau du chantier dans des espèces de piscines ainsi que des filets protègent les passants en contrebas des chutes de joints ou de pierres. La maçonnerie retrouvera une beauté à coups de jets à haute pression. Quant aux salissures, elles seront traitées par hydro-gommage.

Il sera alors temps de penser à la rénovation des garde-corps, des mâts de drapeaux et de l'éclairage public. Ce dernier ne sera pas réinstallé sur les lignes des bus, au milieu de la chaussée. Et les luminaires devraient retrouver leur aspect original avec deux branches. Coût global du chantier pour Lausanne: 11 millions de francs.

Une capsule temporelle pour 2122

Une capsule temporelle sera déposée sous le futur tablier du Grand-Pont le 5 mai prochain. Il s'agit d'une boîte en acier inox qui contiendra une série d'objets et de documents représentatifs de notre époque, destinés aux générations futures qui les découvriront lors de la prochaine rénovation du pont d'ici à une centaine d'années.

On sait déjà qu'il y aura une édition du quotidien «24 heures», et plus précisément l'édition spéciale du samedi 9 avril 2022 célébrant les 50 ans du titre «24 heures». Sur la boîte sera gravée la phrase suivante: «À l'occasion de la rénovation historique du Grand-Pont de 2022, la Municipalité de la Ville de Lausanne souhaite, au nom des habitantes et habitants de la commune, transmettre ici quelques traces d'aujourd'hui aux Lausannoises et aux Lausannois de demain.»

Les Lausannois sont appelés par sondage à choisir d'autres objets qui prendront place dans la capsule: un téléphone portable, un masque chirurgical ou encore un facon d'eau du Léman. À ce jour, 1043 personnes ont répondu au sondage et 605 ont fait une suggestion personnelle.

Sur les objets plébiscités, les trois qui recueillent le plus de suffrages sont un plan de Lausanne (62,4%), des photos des travaux (50,8%) et un autotest Covid avec son mode d'emploi (48,13%). Le sondage court jusqu'au 19 avril à minuit.

LAN

Le Service de pédiatrie manque de médecins

CHUV

En pédiatrie, les délais pour obtenir des rendez-vous ambulatoires non urgents pourraient s'allonger. Des médecins spécialistes doivent en effet boucher les trous aux Urgences.

Départ à la retraite, congé maternité, arrêté maladie: le CHUV avançait ce mardi de multiples causes expliquant une pénurie de médecins dans son Service de pédiatrie. Lequel se voit amené à se «réorganiser provisoirement», selon un communiqué de presse.

Si l'hôpital a choisi de rendre cela public, c'est que l'édifice réorganisé ne sera pas sans effet pour la patientèle. «Les délais pour obtenir des rendez-vous ambulatoires non urgents pourraient dans certains cas s'allonger», écrit le CHUV en présentant d'avance ses excuses. La situation est temporaire et l'arrivée de nouvelles recrues dans le corps médical «ces prochains mois» devrait mettre fin à cette situation pour le moins tendue.

Que se passe-t-il, au juste? Le Service de pédiatrie est schématiquement divisé en deux pôles: l'un consacré aux urgences et aux suivis d'hospitalisation. C'est là qu'il manque du monde: trois des six médecins cadres sont à l'arrêt et il y a eu du roulement parmi les huit postes de chefs de clinique, avec des départs qui ne sont pas encore tous remplacés, explique le directeur général du CHUV, Philippe Eckert.

Prise en charge assurée

L'autre pôle est celui des consultations spécialisées: cardiologie, pneumologie, etc. Ce sont ces médecins-là qui sont appelés en renfort, pour assurer le fonctionnement des Urgences, ainsi que la supervision de toutes les hospitalisations 24 h/24. Leur disponibilité pour les consultations habituelles va donc se réduire. «Avec ce système, on assure la prise en charge de toute urgence et d'hospitalisation sans que la santé de l'enfant soit péjorée», appuie Philippe Eckert.

Comme pendant la crise du Covid, les consultations susceptibles d'être reportées sont celles de contrôle, ou de routine, concernant des maladies chroniques.»

La situation observée dans le Service de pédiatrie remonte à l'automne dernier, et de premières mesures ont été prises par le CHUV, qui a dû les intensifier ce printemps. «On sait que la Maternité manque de personnel dans les soins: sages-femmes, infirmières, aides-soignants, et cela n'est toujours pas réglé, observe le secrétaire syndical du SSP David Gygax. Le problème en pédiatrie touche les médecins, manifestement. Pourtant, les causes d'absence évoquées sont pour la plupart prévisibles et anticipables.»

«Les consultations susceptibles d'être reportées sont celles de contrôle, ou de routine, concernant des maladies chroniques.»

Philippe Eckert, directeur général du CHUV

Il y a en filigrane la difficulté à recruter en pédiatrie au CHUV comme dans d'autres hôpitaux. «Et ce n'est pas faute de personnes formées disponibles, mais cela tient à des conditions de travail et à un manque de moyens pour les rendre plus attractives, estime le syndicaliste. La pédiatrie n'est pas un secteur qui rapporte de l'argent; la logique va donc être celle de la compression des coûts.»

En septembre dernier, le syndicat SUD alertait sur la «souffrance» du personnel de la Maternité et demandait à l'inspection du travail de se pencher sur ce service. La crise sanitaire a mis l'hôpital et ses employés sous pression, lesquels étaient 450 à manifester dans la rue en juin, réclamant des hausses de salaire et d'avantage d'heures effectives.

Vincent Maendly

Cours d'eau

L'entretien respectueux va s'étendre

Après un premier essai concluant, l'Etat de Vaud veut accélérer les travaux d'entretien différenciés des rives des cours d'eau. Cette méthode «vise à garantir la sécurité des rivières (limitation du danger d'inondation et stabilité des berges) tout en appliquant des méthodes plus respectueuses de la faune et de la flore riveraine», explique le Canton. Un premier test a été mené en 2021 sur le Grand Canal, dans le Chablais. La méthode doit s'appliquer dans un premier temps à 65 des 400 kilomètres de tronçons de cours d'eau dont le Canton a la responsabilité. PMA

Justice

La sécurité informatique de l'Etat est secrète

L'administration vaudoise n'a pas violé la loi sur la transparence en refusant l'accès à un rapport portant sur les failles d'un système informatique. Des impératifs de sécurité s'y opposent, estime le Tribunal fédéral. À l'automne 2020, un particulier voulait que lui soit communiqué l'audit de sécurité effectué par une société privée: des résultats du test d'un logiciel de l'Etat de Vaud, plus précisément une application de saisie, de traitement et de suivi des demandes de permis de construire et des dossiers de construction. ATS/PMA

PUBLICITE

DANS SA VIE D'ENTREPRENEUR, DAMIEN PASSERA 97'200 HEURES À RÉINVENTER LE PRÉSENT.

Et en plus, **il assure son futur** pour lui et son équipe. Grâce au FIP - 2^e pilier et ses prestations de prévoyance professionnelle.

Vous aussi, contactez-nous !
www.fip.ch

CP | FIP Prévoyance professionnelle

+14%
DE CAPITAL
RETRAITE
grâce aux intérêts
supérieurs octroyés



Contrôle qualité

